

# Ressources & territoires

La revue de l'innovation locale en Gironde N°25 automne 2023



Risques majeurs

La Gironde,  
laboratoire  
de tous les  
risques ?



## « L'espace des risques est aussi **l'espace des possibles** »

La priorité de notre politique de résilience territoriale est d'être avec les collectivités locales et les citoyens pour mettre en œuvre investissements et actions contre les incendies en particulier, et plus largement contre les risques majeurs dont la Gironde est un laboratoire.

Cela signifie aussi que la Gironde est l'espace des possibles, de toutes les expérimentations et solutions solidaires pour anticiper, s'adapter, s'entraider, se transformer. Vous trouverez dans ce numéro quelques exemples de ce que nous faisons et ferons à l'avenir, toujours avec l'exigence de partir « d'en bas », origine de toute résilience.

Il appartient aux pouvoirs publics de s'appuyer sur les concertations et remontées du terrain pour mettre en œuvre des instruments de politiques publiques dans le domaine de l'environnement et du foncier, en impliquant toutes les échelles : de la mairie au ministère !

L'entraide, la mutualité, la coopération, toute la chaîne de solidarité mobilisée spontanément en période de crise doit désormais s'organiser pour garantir la résilience du vivant et des vivants, du territoire et de ses habitants !

**Jean-Luc GLEYZE**

Président du Département de la Gironde

### Les rendez-vous

- 22/09/2023**  
Journée des maires à Hostens
- 03/10/2023**  
Réunion des Agences territoires développement (ATD) du Grand Sud-Ouest
- 09/10/2023**  
Forum « Aide à la personne »
- 13/10/2023**  
Inaugurations de trois Espaces naturels sensibles (ENS) dans l'Entre-deux-Mers : Bois de la Pimpine, Carrière de Jeandillon et Blasimon.
- 15/11/2023**  
Inauguration du Bus en + à Saint-Vivien-de-Médoc
- 17/11/2023**  
Conférence cahier de doléances des Gilets jaunes à l'Hôtel du Département
- 13/12/2023**  
Journée santé et précarité



**4**

### La question à Christine Bost

**12**

Saint-Loubès ou la culture du risque

**5**

### Les Brèves d'actu

**13**

Belin-Beliet, réparer la canopée

**14**

RD240, quand tout s'effondre...

**7**

### Le grand sujet

Risques majeurs : se préparer, s'adapter, s'entraider

**15**

### L'infographie

Rôle des principaux acteurs face aux risques

**11 ▶ 14**

### Les solutions girondines

**11**

À Sainte-Terre : le jeu, c'est sérieux !

**16**

### Le Selfie

Pierre l'évacuation solidaire

Ressources & territoires

Magazine édité par le Département de la Gironde, Direction de la communication – 1, Esplanade Charles-de-Gaulle – CS 71223 – 33074 Bordeaux cedex – tél. 05 56 99 33 33 – Directeur de la publication : Frédéric Duprat – Rédactrice en chef : Brigitte Botte – Rédaction : Brigitte Botte – Conception graphique : Anne-Lucie Grislain - Crédits photos : Département de la Gironde – SDIS – Communes de Saint-Loubès et Belin-Beliet – Impression Centre d'impression départemental sur papier FSC recyclé 100% – Dépôt légal : mai 2014 – Tirage : 14 000 exemplaires – ISSN / 2609-5513. Photo de couverture : Inondations à La Réole, juin 2021 @Roberto Giostra, Département de la Gironde.



# Comment la résilience territoriale répond-elle à la prévention des risques girondins ?



Ancrer les projets d'aménagement du territoire dans une dynamique de transition écologique et sociale, telle est l'ambition que nous devons poursuivre collectivement.

Le Département s'est engagé dans une stratégie de résilience dans laquelle s'inscrivent toutes les aides aux communes et à leur groupement. Au Budget primitif 2023, l'Assemblée

départementale a voté des critères de résilience dans l'accompagnement des projets d'investissement du bloc communal, maître d'ouvrage. Chaque projet dont le montant est supérieur à 50 000 € devra être accompagné du questionnaire sur les critères de résilience qui aidera à apprécier l'impact global du projet sur l'environnement.

Le parcours de questions s'articule autour de 7 thématiques : la protection du vivant, les infrastructures, les solidarités, l'économie, les tensions sur les ressources vitales, la gestion et prévention des risques, l'ambition. Cet outil a pour vocation d'identifier ce qui rend les projets vulnérables (impacts, risques, solidarités), de les réorienter si nécessaire, de stimuler le développement de solutions innovantes et locales, la transparence et la responsabilité. L'institution accompagne les porteurs de projet tout au long de cette nouvelle démarche afin

de les inciter à adopter une nouvelle manière de concevoir leurs projets en s'adaptant et anticipant les changements environnementaux et sociétaux.

La volonté départementale est de prévenir et d'atténuer les impacts en jouant son rôle dans la sensibilisation et la diffusion de meilleures pratiques environnementales dans la prévention des risques. Les investissements publics ainsi ciblés vers des projets résilients dès leur conception, optimisent la durabilité des projets d'aménagements, dans une dynamique collective de transition écologique, sociale et démocratique.

## Christine BOST

1<sup>re</sup> Vice-présidente chargée de l'aménagement territorial, des coopérations et du tourisme

## Journée sports nature

Dimanche 24 septembre,  
10h-18h, au domaine d'Hostens



Informations sur : [gironde.fr/sportsnature](http://gironde.fr/sportsnature)



## Prévenir

### Appel à projets « Résilience des territoires face au risque feu de forêt, Volet 2 »



Lancé en fin d'année 2023 par le Département, il s'inscrit dans la continuité des deux précédents, sur les risques majeurs en 2021 et les feux de forêt en 2022, qui ont permis d'aider 17 collectivités girondines. Celui-ci consiste à accompagner les communes et leur groupement dans la préparation au risque feu de forêt en encourageant leur capacité à s'adapter aux changements climatiques. L'enveloppe budgétaire globale s'élève à 500 000 € et les lauréats pourront notamment bénéficier d'un accompagnement technique. Un jury composé du Département et de partenaires externes tels que le CEREMA, le SDIS, le GIP ATGeRI, la DDTM, les PNR et les services départementaux, rendra un avis technique. Les projets seront retenus pour leurs valeurs d'exemplarité et de reproductibilité en Gironde.

[gironde.fr/appel-a-projet](http://gironde.fr/appel-a-projet)

## Participer

### Un projet pour le budget participatif girondin

Jusqu'au 31 octobre 2023, les Girondines et Girondins de plus de 11 ans, seuls ou en collectif (association, collectivité territoriale, collège...) peuvent présenter leur projet. Pour être admis au vote des citoyens qui se déroulera en février 2024, le projet doit répondre à une préoccupation écologique et solidaire, de résilience territoriale ; servir à toutes et tous et être situé en Gironde ; correspondre à un projet de construction, d'aménagement d'espaces publics, d'achat de matériels ou d'équipements ; relever des champs d'action du Département. L'enveloppe globale affectée aux projets lauréats s'élève à 800 000 euros.

[jeparticipe.gironde.fr](http://jeparticipe.gironde.fr)

## Se préparer

### Journée du 13 octobre : « Tous résilients face aux risques »



Cette journée nationale est organisée annuellement en cohérence avec la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes de l'ONU, afin de sensibiliser aux risques naturels et technologiques et préparer chacun aux bons comportements. L'ambition est de s'informer, de savoir réagir, et de savoir se protéger. Elle vise la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes : les employeurs, les élus et les collectivités territoriales, les établissements d'enseignement, les opérateurs publics, les associations, les experts et spécialistes chargés de la prévention et de la gestion des catastrophes, les médias et, au-delà, l'ensemble des citoyens. Un appel à projets a été lancé par le gouvernement afin de susciter des initiatives locales, visant à préparer à la survenance d'une catastrophe et développer la résilience collective. Les projets se déroulant entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre 2023 pourront concourir à un prix au titre de l'édition 2023.

[gironde.fr/collectivites](http://gironde.fr/collectivites)

## Sensibiliser

### Les Clubs Nature Gironde se retrouvent



Le Département réunit les Clubs nature Gironde le 25 octobre prochain au Domaine de Certes et Graveyron. Ces clubs sont portés par les collectivités territoriales et les groupements de communes en lien avec les ALSH, les Points relais jeunes ou les Maisons de la nature, et animés par des associations locales partenaires spécialisées en éducation à l'environnement. Ils visent à sensibiliser les jeunes à l'environnement, en dehors du temps scolaire. En 2022, 2 338 jeunes se sont mobilisés autour de 62 projets participatifs et pédagogiques et plus de 1200 animations ont eu lieu, avec un soutien départemental de près de 195 000 euros. Cette journée est largement ouverte aux communes désireuses de découvrir ou de s'inscrire dans le dispositif.

[gironde.fr/club-nature](http://gironde.fr/club-nature)

**Réorganiser****Nouvelle organisation du Pôle territorial des solidarités de Bordeaux**

Dès 2024, un nouveau découpage de la localisation des Maisons du Département des Solidarités (MDS) de Bordeaux, réfléchi en concertation avec les professionnels, va rendre le service public de proximité plus accessible et plus réactif tout en veillant à l'équité territoriale. La direction du Pôle territorial des solidarités (PTS) de Bordeaux et ses équipes territoriales (autonomie, enfance, insertion et accueil, administration et logistique) déménageront à la nouvelle MDS de Bordeaux-Centre située Tour Aquitaine - rue Corps franc Pommies. L'accessibilité sera ainsi renforcée et les moyens en ressources humaines seront réajustés avec la création d'une « équipe dédiée Enfance » à l'échelle du PTS de Bordeaux et l'accueil de nouvelles fonctions ciblées sur le traitement des informations préoccupantes (IP).

[gironde.fr/maisons-solidarites](http://gironde.fr/maisons-solidarites)

**Aider****Des fiches pratiques pour les associations**

Le Département met à disposition des fiches pratiques pour aider les associations dans leur fonctionnement et l'organisation de manifestations. Pour mieux maîtriser les démarches associatives, de la création d'une association à la communication, toutes les fiches sont classées par thématique. Demande de subvention, fiscalité, mobilisation des fonds européens, organisation d'une manifestation pauvre en déchets... Autant de fiches complétées par des liens utiles.

Retrouver les fiches pratiques et utiles de l'espace associations :

[gironde.fr/associations](http://gironde.fr/associations)

**Réagir****Le Droit d'interpellation local et citoyen, c'est nouveau**

Le Département considère que les sollicitations des citoyens qui s'expriment aujourd'hui par courriers, courriels, appels téléphoniques, pétitions, etc. font partie intégrante d'une démocratie locale active et vivante, exprimant des envies, des désaccords, des pistes d'intérêt collectif à explorer. Afin d'améliorer le travail de réponse et de mieux prendre en compte les revendications, le Département propose un nouveau dispositif : le Droit d'interpellation local et citoyen (DILO). Il permet de susciter des rencontres entre les élus départementaux et les habitants, des ateliers permettant d'établir des préconisations sur les sujets soulevés voire l'organisation de votations citoyennes, en s'appuyant sur le cadre légal existant. Cette démarche vise in fine à discuter, examiner, réfléchir collectivement sur une question, en vue de construire la délibération sur les interpellations partagées.

Pour déposer une interpellation auprès du Département :

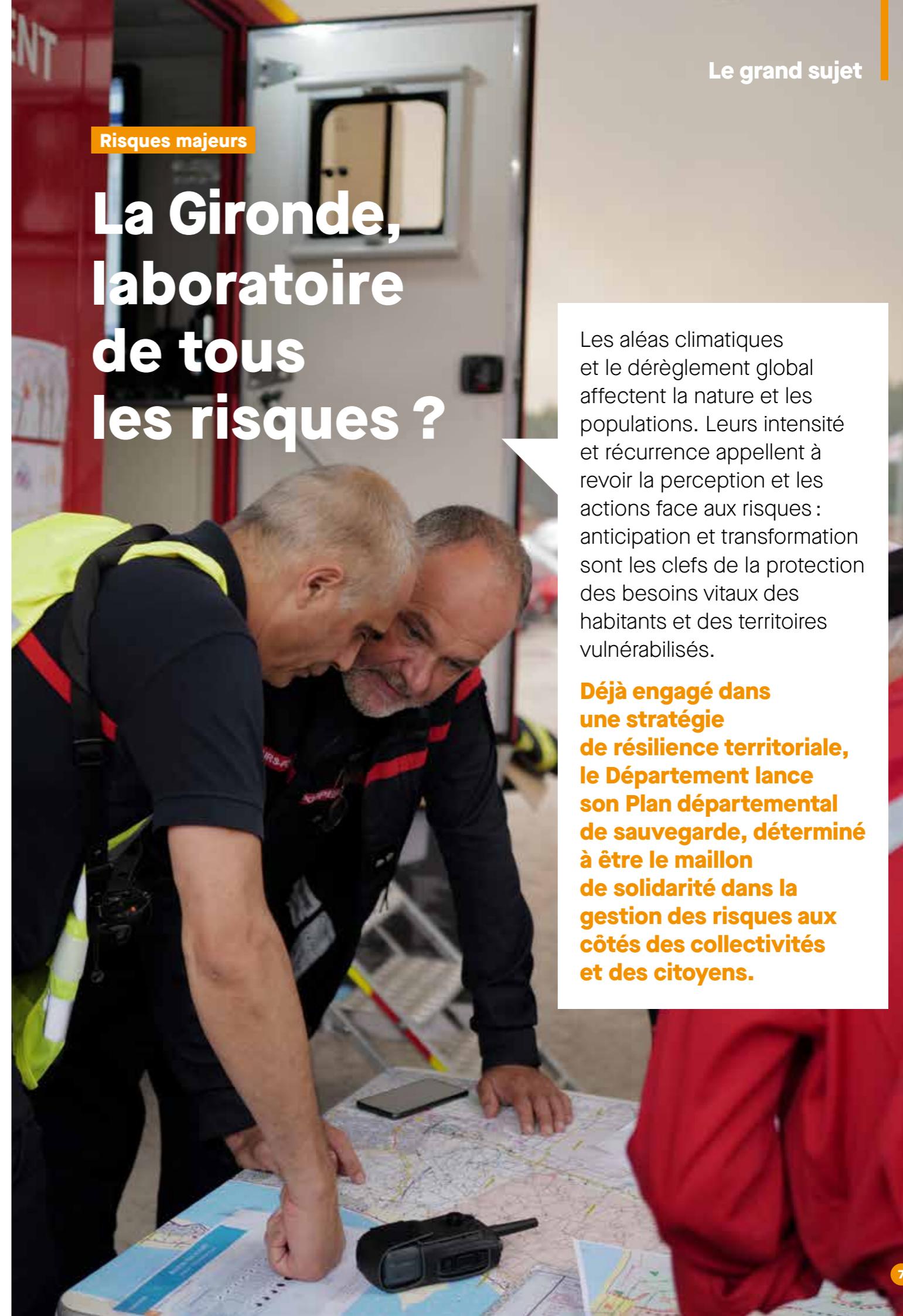
[jeparticipe.gironde.fr](http://jeparticipe.gironde.fr)

**Partager****Les rendez-vous associatifs : encore 30 dates !**

Pour partager des savoir-faire et soutenir les associations dans leur engagement, le Département organise des temps d'échanges ouverts aux bénévoles et membres d'associations, partout en Gironde. Ils permettent de renforcer les pratiques, d'élargir les compétences et de partager des expériences. D'ici fin novembre 2023, 30 rendez-vous de 3 heures seront animés par des professionnels. Ils seront déclinés sous la forme de modules théoriques et pratiques avec des heures de sensibilisation. La vie de mon association, le décryptage financier, la démarche écoresponsable, la fonction d'employeur, les clés de la communication : 5 grandes thématiques sont abordées.

Pour rechercher un rendez-vous et s'inscrire :

[gironde.fr/associations](http://gironde.fr/associations)

**Risques majeurs****La Gironde, laboratoire de tous les risques ?**

Les aléas climatiques et le dérèglement global affectent la nature et les populations. Leurs intensité et récurrence appellent à revoir la perception et les actions face aux risques : anticipation et transformation sont les clefs de la protection des besoins vitaux des habitants et des territoires vulnérabilisés.

**Déjà engagé dans une stratégie de résilience territoriale, le Département lance son Plan départemental de sauvegarde, déterminé à être le maillon de solidarité dans la gestion des risques aux côtés des collectivités et des citoyens.**

# Risques majeurs : se préparer, s'adapter, s'entraider

Lac du Bousquey à Hostens, août 2022

**Les incendies de l'été 2022, tout comme les récents épisodes naturels et climatiques dévastateurs -tempêtes, sécheresse, grêle, inondations - ont eu un effet révélateur : la Gironde est un laboratoire des risques. Cette réalité oblige le Département : au cœur de l'action locale, il apporte et coordonne des solutions solidaires, travaille à leur complémentarité afin de renforcer la capacité collective à anticiper, s'adapter et dépasser ces situations de crise. Expérimentation inédite, le Plan départemental de sauvegarde (PDS) en construction, vise à sensibiliser à la gestion des risques et à réduire durablement les vulnérabilités des personnes et des territoires.**

#gouvernance #anticipation #coopération

## Connaître les risques et ses acteurs

Alors que les incendies de 2022 ont confirmé sa place de garant des solidarités auprès des collectivités et des habitants, y compris dans la gestion de crise, le Département construit son Plan départemental de sauvegarde (PDS) : volet opérationnel de l'organisation départementale en temps de crise et dans la prévention des risques.

À tous les échelons, l'action publique doit être collective, coopérative.

Ainsi, la connaissance des acteurs du risque - l'État et ses services déconcentrés, le SDIS, la gendarmerie, la DFCI, etc. - est fondamentale pour les collectivités et les citoyens, pour une meilleure coordination et transversalité.

Qui fait quoi et comment agit-il ?

Dans quelle organisation ? La prévention permet l'anticipation. Elle sera renforcée vers les territoires girondins et les agents de l'institution pour, collectivement, sensibiliser aux nouvelles réalités des

risques, réduire les fragilités, coordonner et mutualiser les moyens.

La Gironde se dote d'un outil cartographique des risques majeurs pour connaître ceux auxquels elle est exposée, les observer, les localiser. Déployé au sein de la collectivité et sur les territoires, Gi'Risq permet de donner des avis sur les documents d'urbanisme et de renforcer l'assistance technique.

## Sensibiliser aux risques majeurs, l'acculturation

Dans cette feuille de route départementale, de nouveaux champs sont explorés tels que la création d'un baromètre des risques en Gironde et le déploiement d'une communication renforcée.

Au moyen d'enquêtes d'opinion, le baromètre donnera un éclairage sur la perception des risques par les Girondins. De multiples facteurs font varier cette perception chez les individus : expérience, histoire personnelle, âge,

etc. Mieux appréhender le niveau de réceptivité des messages de prévention permet de mieux juger de l'opportunité et de l'utilité des actions de prévention, pour faciliter leur compréhension et leur mise en œuvre.

## Atténuer les vulnérabilités, se préparer

Le Département ne choisit pas entre justice sociale et préservation de la planète. Il travaille sur deux temporalités :

il répond à l'urgence et, sur le long terme, met en œuvre des solutions d'atténuation et d'adaptation face au dérèglement global. Il propose ainsi des outils de sensibilisation, comme le simulateur de crise « Cit'in crise » pour les élus, techniciens des collectivités, collégiens et grand public. Par une mise en situation, ce jeu de rôle pédagogique est adapté à la spécificité du risque inondation en Gironde et apprend la gestion de crise. Ces séances de jeu sont complétées par des ateliers sur les PCS (connaissance, prévision, organisation, alerte), organisés en partenariat avec l'Institut des risques majeurs (IRMa) de Grenoble. La

Inondations à La Réole, juin 2021



collectivité départementale lance également des appels à projets sur la résilience à destination des communes. Le premier, en 2021, portait sur les risques majeurs et en 2022 sur les feux de forêt : au total, 17 communes ou leur groupement, ont été accompagnés et ont bénéficié d'un soutien financier. Le prochain appel à projets qui sera lancé au dernier trimestre 2023 concernera à nouveau les feux de forêt et sera doté de 500 000 euros, auxquels s'ajoutera l'ingénierie départementale (données cartographiques, aide technique...). Un appel à projets sur la sensibilisation des collégiens aux inondations est également lancé chaque année.

De plus, la cellule d'assistance technique départementale At'Risq, déployée avec Gironde Ressources, se révèle être un véritable outil de prévention, une aide technique aux territoires sur la gestion du risque inondation, la Gemapi, les eaux pluviales, les PCS et PICS, etc.

Renforcer le lien avec le territoire, c'est aussi une réponse directe à la demande des maires qui ont manifesté leur besoin d'avoir un interlocuteur de proximité pour la mise en œuvre de leur PCS.

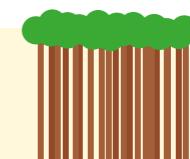
Dans la construction expérimentale du PDS, le Sud-Gironde et le Médoc deviennent deux territoires pilotes. Ils sont particulièrement fragilisés par les risques de feux et les inondations, auxquels s'ajoutent l'érosion des côtes et le risque technologique médocain dans le périmètre de la centrale nucléaire du Blayais. Les Pôles territoriaux de solidarités concernés expérimenteront une implication plus forte sur les risques.

Enfin, avec la Boussole des politiques publiques, outil d'aide à la décision, le Département vérifie la cohérence des projets départementaux avec l'objectif de résilience territoriale et accompagne les collectivités girondines à améliorer l'adaptation des territoires et des habitants aux aléas. Être un territoire résilient nécessite, en amont, de s'interroger collectivement sur l'impact des projets, de se poser les questions relatives à la sécurité de la population, ses besoins fondamentaux et la cohésion sociale.

gironde.fr/risques-majeurs

## La mission résilience de la forêt

Avec un territoire couvert à 45 % par le massif forestier, le Département réfléchit à la résilience de la forêt. Penser la forêt de demain nécessite d'intégrer les enjeux climatiques, de réduction des vulnérabilités, et de préservation de la biodiversité faunistique et végétale. Recherche, prévention et sensibilisation sont au cœur de la démarche et le domaine d'Hostens, le lieu d'expérimentation et des études scientifiques : un laboratoire d'innovation en matière de résilience forestière et végétale, un projet écologique et solidaire. **Comment accompagner un massif ayant subi le traumatisme estival de 2022 ? Trois conférences ont déjà eu lieu en Gironde et une plénière de restitution « mission forêt » est prévue le 20 novembre 2023.**



Feu à La Teste, juillet 2022



**clin**  
COMMISSION LOCALE  
D'INFORMATION NUCLÉAIRE  
**Autonome et pluraliste**



**Florian DUMAS,**  
conseiller départemental  
du canton Nord-Gironde  
et président de la CLIN

**Quoi ?** Instance autonome de suivi de l'activité nucléaire et ses impacts de la centrale nucléaire du Blayais. Information du public.

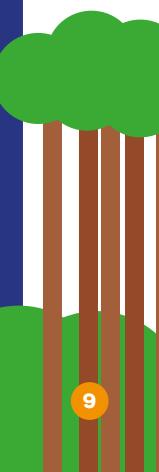
**Où ?** Sa zone de compétence est, à minima, celle définie par le Plan particulier d'intervention (PPI) de la centrale, une zone de 20 km environ autour du site, destiné à protéger les personnes, les biens, l'environnement en cas d'aléa.

**Quand ?** Depuis 1993, légitimée en 2006 par la loi sur la transparence et la sécurité nucléaire (TSN).

**Comment ?** Les 60 membres bénévoles sont nommés par le Président du Département pour un mandat de 6 ans. Ils représentent les activités et les territoires de Gironde et Charente-Maritime concernés par le PPI. La CLIN associe les représentants de l'État, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), l'exploitant (EDF), et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

**Pourquoi ?** Rendre compréhensible au plus grand nombre les enjeux de l'exploitation de la centrale du Blayais, en toute transparence et indépendance.

gironde.fr/clin





**Pascale GOT**  
Vice-présidente  
chargée de la protection  
de l'environnement,  
des espaces naturels  
sensibles et de la gestion  
des risques – Déléguée  
à la Mission forêt

« Les événements de 2022 ont conduit à faire émerger l'idée d'un Plan départemental de sauvegarde (PDS). Aucune norme n'est imposée aux départements en la matière, contrairement aux collectivités locales avec les Plans communaux et intercommunaux de sauvegarde. Il importe de partager la définition du risque mais aussi la connaissance de ses acteurs pour mieux coordonner les actions de prévention, de sensibilisation, et se doter d'une organisation collective pour faire face aux crises. Le Département est un support solidaire aux collectivités girondines pour atténuer leurs vulnérabilités et renforcer leur protection par l'assistance technique. C'est l'ambition que porte le Plan départemental de sauvegarde. »

## Les contacts, les ressources

### Département de la Gironde

#### Direction de la Valorisation des Ressources et des Territoires

Service de la valorisation de l'espace et de la politique des risques

✉ dgac-dvrt@gironde.fr  
📞 05 56 99 54 63

#### Laboratoire départemental de la Gironde

✉ lida33@gironde.fr  
📞 05 57 35 01 90

#### Mission Agenda 21

✉ agenda21@gironde.fr

#### Direction de l'environnement

✉ dgac-de@gironde.fr  
📞 05 56 99 33 45

#### Direction des Infrastructures

Bureau des carrières souterraines et des mouvements de terrain  
✉ dgat-di@gironde.fr  
Tél. 05 56 99 35 29

#### Maisons du Département des Mobilités

✉ gironde.fr/maisons-mobilites

#### Gironde Ressources

✉ gironde.fr/gironde-ressources  
📞 05 56 99 57 70

### DDTM de la Gironde

Direction départementale des territoires et de la mer

✉ gironde.gouv.fr  
📞 05 47 30 51 51

### DREAL Nouvelle-Aquitaine

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

✉ nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr  
📞 05 56 24 88 22

### SIDPC de la Gironde

Service interministériel de défense et de protection civile

✉ gironde.gouv.fr  
📞 05 56 90 60 60

### GIP ATGeRi

Aménagement du territoire et gestion des risques

✉ gipatgeri.fr  
📞 05 57 85 40 42

### CEPRI

Centre européen de prévention des risques d'inondation

✉ cepri.net

### IRMa

Institut des risques majeurs de Grenoble

✉ irma-grenoble.com  
📞 04 76 47 73 73

### DFCI

Défense des forêts contre l'incendie en Gironde

✉ dfci-aquitaine.fr  
📞 05 57 85 40 25

### SDIS 33

Service départemental d'incendie et de secours

✉ pompiers33.fr  
📞 05 56 01 84 40

### CLIN

Commission locale d'information nucléaire

✉ contact.clin@gironde.fr  
📞 05 56 99 51 20

### Plateforme Je veux aider

✉ jeveuxaider.gouv.fr

## À Sainte-Terre : le jeu, c'est sérieux !

**CIT'IN CRISE** est un outil de simulation en gestion communale de crise, conçu par l'Ecole des Mines. Adapté au contexte girondin, ce jeu pédagogique informe et sensibilise les acteurs locaux au risque inondation. Les élus·es du Conseil municipal de Sainte-Terre et de quatre communes situées en bord de Dordogne, ont expérimenté ce « jeu sérieux ». #prévenir #sensibiliser #révéler

L'information des citoyens sur les risques naturels est un droit inscrit dans le Code de l'environnement et le Département multiplie les sessions de Cit'in crise pour les adultes, enfants ou collégiens girondins, à la demande. En juin dernier, Anne Alfonso-Chariol, maire de Sainte-Terre et vice-présidente chargée de la protection de l'environnement à la CDC du Grand Saint-Emilionnaise a mobilisé ses troupes : « Sainte-Terre, dont 85 % de la surface est en zone PPRI rouge, connaît le risque inondation, mais pour prévoir, la connaissance du risque doit être partagée, par tous. »

### Jeu révélateur

Elle confie que le jeu, auquel toute l'équipe a participé, l'a confortée dans la nécessité d'avoir des outils cartographiques et des données précises. En effet, le module consiste à présenter les principes de la gestion de crise pour une commune, le rôle et les responsabilités des acteurs, les outils, et à faire le focus sur des points de vigilance incontournables : connaître les risques, savoir prévoir, savoir alerter, être organisé pour gérer la crise et la mise en sécurité des personnes et des biens, et communiquer aux habitants. Pendant 60 minutes, les élus·es, répartis en équipes, se sont prêtés au jeu de l'inondation sur la commune de Fassalo, aidés par 3 animateurs du Département. Ils se sont approprié leur rôle via téléphones, talkies walkies et réseaux sociaux, autour d'un tableau de bord. La tension était palpable ! Dans le débrief qui a suivi, chacun a pu constater le stress de l'urgence, la masse d'informations

la montée des eaux, cependant nous avons besoin d'une vision territoriale et d'outils. »

La connaissance spécifique du territoire et la gouvernance sont gages de réussite.

✉ gironde.fr/risques-majeurs

### Contacts et organisation

#### Mairie de Sainte-Terre

📞 05 57 47 16 23  
✉ mairie@sainteterre.fr  
✉ sainteterre.fr

#### Département de la Gironde

📞 05 56 99 54 63  
✉ s.pascal@gironde.fr

Cit'in crise avec l'équipe municipale de Sainte-Terre



# Saint-Loubès ou la culture du risque

**Les communes doivent identifier tous les risques auxquels elles sont exposées pour élaborer leur Plan communal de sauvegarde (PCS) et être prêtes à faire face à l'urgence d'une crise. Saint-Loubès, commune de 10 000 habitants, est soumise à des aléas naturels et technologiques majeurs, et se prépare à la gestion des risques depuis trois ans, avec détermination.**

## #sepréparer #mobiliser #êtreprêt

Selon Emmanuelle Favre, maire de Saint-Loubès, « la culture du risque était faible dans la commune. » Depuis son élection en 2020, elle a pris la question à bras-le-corps et prépare sa ville à une situation d'urgence qui surviendrait. En 2021, de nouvelles obligations se sont imposées aux communes. Dans les communes exposées à au moins un risque majeur, le maire doit communiquer à la population les caractéristiques des risques, les mesures de prévention, l'organisation des secours par tout moyen approprié, et réaliser un Plan communal de sauvegarde.

## Préparation méthodique

« Nous avons aussitôt été mis dans le bain ! » lance Madame la maire, évoquant les inondations de juin 2021. « Pour Saint-Loubès, située en bord de Dordogne, le risque inondation est bien connu. Cependant, la combinaison d'orages intenses et des sols de plus en plus artificialisés de la rive droite, favorisent le ruissellement des eaux pluviales, moins absorbées. Cette fois-ci, l'eau a déferlé dans la ville, inondant 150 maisons et obligeant à ouvrir un centre d'hébergement d'urgence à La Coupole pour accueillir des habitants d'Izon, commune voisine. » Par chance, Saint-Loubès avait déjà acheté du matériel : lits de camp, sacs de couchage, ensemble mobile d'alerte... Après les événements, l'adjointe à la prévention et la sécurité, Anne-Laure Rochaud, bénévole à la Croix rouge française rompue à la gestion de crise, a donné

corps à un nouveau Plan communal de sauvegarde augmenté de fiches-réflexes opérationnelles, et a amélioré les équipements avec l'aide financière du Département. L'Appel à projet départemental résilience « Risques majeurs » de 2021 a permis à la commune lauréate de se munir d'un système d'alerte SMS et d'un terminal radio pour assurer le relais hertzien.

## Adaptation globale

Dans le même temps, sous l'impulsion et l'expertise de l'adjointe, l'équipe municipale organisait des formations et des exercices d'évacuation pour acculturer les équipes, élus et agents, aux risques –avant, pendant et après. D'autres acteurs ont coopéré : gendarmerie, caserne des pompiers sur la commune, services de santé... pour garantir une meilleure coordination en

cas d'urgence. La commune a doublé ses effectifs de police municipale, mobilisé les comités de quartier et lancé un appel à la réserve civique. En 2024, elle réalisera un exercice en conditions réelles avec les habitants. Emmanuelle Favre mène l'anticipation tambour battant : « Le PLU est en cours de révision. La planification et l'aménagement du territoire sont la clé pour réduire l'exposition aux risques et s'adapter. » Interdire les constructions à moins de 20 mètres des cours d'eau, favoriser les circulations douces et les stationnements perméables, protéger les terres agricoles, éviter à la commune de créer de nouvelles vulnérabilités. Elle ajoute : « Les communes ont grossi, les réglementations et les risques ont évolué et les citoyens sont plus informés. Tout cela remet en perspectives nos obligations. »

► [gironde.fr/risques-majeurs](http://gironde.fr/risques-majeurs)

## Contact

**Mairie de Saint-Loubès**  
23 Place de l'Hôtel de ville  
33450 Saint-Loubès  
📞 05 57 97 16 16  
✉️ mairie@saint-loubes.fr  
🌐 saint-loubes.fr

Centre d'hébergement d'urgence à La Coupole en juin 2021



# Belin-Beliet, réparer la canopée



Aerial de la mairie de Belin-Beliet, août 2022

**En juin 2022, le Département lançait le visionnaire appel à projets « Résilience des territoires face au risque feu de forêt. » La commune de Belin-Beliet, dont le niveau de risque est prioritaire en termes de départs de feu, a candidaté. À l'automne, elle apprenait qu'elle était lauréate... presque à son cœur défendant.**

## #coopérer #capitaliser #rebondir

Deux fois, Belin-Beliet a fait face au feu l'été dernier. En juillet, elle aidait les communes alentour et recueillait, dans sa salle des fêtes, 50 enfants d'une colonie de vacances installée à Hostens. En août, le maire, Cyrille Declercq et son équipe, au cœur du brasier, affrontaient la crise pour protéger les habitants, les animaux, les biens et l'environnement, dans l'urgence. Un an plus tard, la réflexion et l'action les mènent vers la réparation du traumatisme humain et environnemental, vers la résilience.

Mais depuis un an, la commune tire profit de cette expérience pour réduire ses vulnérabilités, en agissant à plusieurs niveaux.

## Après la crise

« L'intensification des aléas oblige à revoir sa perception du risque et à accompagner les habitants avec pédagogie, » précise Monsieur le maire. Les documents réglementaires sont en cours de révision. La commune sensibilise la population aux bons gestes et une réunion publique a mobilisé les Belinetois sur l'Obligation légale de débroussaillage (OLD). Le financement départemental de l'appel à projets s'élève à 44 000 euros. Il va permettre de renforcer les moyens de surveillance de la forêt et les systèmes innovants d'alerte et, en ingénierie, de capitaliser et mutualiser des données cartographiques entre acteurs de la prévention, et d'expérimenter des gestions forestières alternatives. « L'après est difficile à appréhender et soulève beaucoup de questions, » ajoute Monsieur le maire. De nombreux acteurs se penchent sur les cendres des communes touchées par les incendies de l'été 2022. Ainsi, un collectif de chercheurs en sciences humaines et sociales lance, cette année, un projet de recherche-action sur « L'habiter post-catastrophe » et la gestion du foncier forestier dans 5 d'entre elles, dont Belin-Beliet, en partenariat avec le Département et le soutien du programme national POPSU-Territoires. « Il convient aujourd'hui de renforcer la résilience de notre territoire, de nous préparer à faire face à ces crises, réduire les pertes et les impacts sur l'environnement, sur notre économie sylvicole, la santé, les populations, et faciliter la réparation, » conclut Cyrille Declercq.

► [gironde.fr/risques-majeurs](http://gironde.fr/risques-majeurs)

## Contact

**Mairie de Belin-Beliet**  
33830 Belin-Beliet  
📞 05 56 88 00 06  
✉️ mairie@belin-beliet.fr  
🌐 belin-beliet.fr

# RD240, quand tout s'effondre...



Le talus affaissé sur la RD 240 à Latresne

**À l'annonce des alertes Vigilance de Météo France sur les risques météorologiques, les agents des Maisons des mobilités du Département sont sur le pont, sécurisant les lieux sensibles et les usagers. Lors des intenses épisodes pluvieux de juin 2021, un talus s'est effondré en bordure de la RD240 qui relie Cénac à Latresne. Retour d'expérience.**

#sécuriser #réparer #renforcer

Les équipes des ex-centres routiers départementaux assurent la vigilance des routes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, balisent le terrain et réparent parfois en urgence, mais s'occupent aussi de la maîtrise d'œuvre de travaux. En prévention, elles étudient et surveillent les zones fragilisées, comme ici sur la RD240 à Latresne. Les relevés indiquent que la route ne s'affaisse pas, cependant, cette nuit-là, à 1 heure du matin, les eaux de ruissellement se dirigent vers le talus, créant un ravinement d'une partie de la chaussée et de l'accotement. Les enrobés sont arrachés, la glissière de sécurité suspendue dans le vide et les réseaux de télécommunication, exposés.

## Se préparer pour anticiper

« La responsabilité de ce glissement de terrain, sur une RD hors agglomération, incombe au Département. Pour assurer la sécurité des usagers, les agents ont aussitôt mis en place un alternat par feux tricolores, puis par signalisation de police, » explique Nicolas Herry, chef du centre Graves-Entre-deux-Mers. Céline Gœury, première adjointe au maire de Latresne et conseillère départementale

du canton, ajoute : « Dans le même temps, la commune était sous l'eau... L'épisode fut intense et nous avons évacué 150 personnes dans la nuit par décision du PC des pompiers mis en place en urgence. » Elle confie également que « le Plan communal de sauvegarde en cours de réécriture a plus de 15 ans et ne prévoyait pas la gestion de crise. D'autant que les risques ont évolué en fréquence et en intensité. » Depuis, les documents d'urbanisme sont en cours de révision, avec le PPRMT en cours d'élaboration ainsi que le PPRI qui s'impose à la commune. « Les enjeux se croisent. De Carignan à Rions, 14 communes ont un Plan de prévention des risques en cours d'élaboration. Le risque vécu s'effacerait des mémoires en moyenne au bout de 7 ans... » ajoute Cyrille Thomaïdis, géotechnicien et responsable du Bureau des carrières et des mouvements de terrain au Département. Tous s'accordent sur l'importance de la transmission par les anciens et de leurs récits des aléas sur le territoire, pour les anticiper.



## Comprendre pour réparer

Depuis, sur la zone effondrée, des mesures de protection ont été prises par un dispositif de retenue provisoire et une étude géotechnique a été commandée en novembre 2021. Le diagnostic a établi que le désordre était dû à un glissement superficiel des matériaux argilo-sableux de recouvrement. Sensibles à l'eau, ils se saturent sous l'action des eaux de ruissellement et d'infiltration, et perdent ainsi leurs caractéristiques mécaniques. Dans un second temps, le bureau d'étude a proposé une solution de réparation : la construction d'une paroi berlinoise implantée à 8 mètres de profondeur sur un linéaire de 42 mètres. La mise en place d'un dispositif de retenue et la réfection de la chaussée, du giratoire de Latresne jusqu'à la sortie de l'Aérocampus, soit 420 mètres, accompagneront les travaux de soutènement. « Ces travaux importants devraient commencer fin 2023 pour une durée d'environ trois mois. Leur coût est estimé à 700 000 euros pour le Département, » complète Nicolas Herry. Une déviation par Camblanes-et-Meynac sera mise en place pendant la durée des travaux.

## gironde.fr/deplacements

### Contacts

#### Maison du Département des mobilités

- ✉ dgat-di-cr\_ge2m@gironde.fr
- 📞 05 57 83 65 86
- 🌐 gironde.fr/mobilites
- 🌐 Bureau des carrières et des mouvements de terrain
- Tél. 05 56 99 35 29
- 🌐 Mairie de Latresne
- 📞 05 57 97 02 70
- ✉ mairie@mairie-latresne.fr
- 🌐 mairie-latresne.fr

# Rôle des principaux acteurs\*

## face aux risques



### Le Maire

DOS - Directeur des opérations de secours

- ▶ **Élabore le DICRIM et le PCS,** tient compte des risques et fait évoluer les documents de planification et d'urbanisme, s'entraîne avec son équipe à des exercices de crise avec les partenaires.
- ▶ **Déclenche le PCS après évaluation de la situation ou sur demande du Préfet,**
  - Se rend au PCC,
  - Dirige, coordonne les actions de tous les intervenants,

- S'assure que la population soit alertée,
- Sous son autorité, la gendarmerie ou la police peuvent concourir à la diffusion de l'alerte,
- Communique avec la population et les médias,
- Renseigne les autorités,
- Mobilise les moyens publics et privés si nécessaire par voie de réquisition,
- Prend les mesures administratives nécessaires sous forme d'arrêté.



### Le Préfet du Département, le sous-Préfet

COD – Centre opérationnel départemental / et les services déconcentrés de l'État.

- ▶ **Publie les listes des communes soumises au PPI et PPRN,** met à jour le DDRM.
- ▶ **Autorité compétente** quand l'événement dépasse les capacités de la commune, concerne plusieurs communes ou quand le Plan ORSEC est activé.



### Le SDIS

- Chargé de l'analyse et de la mise en place des moyens de secours, il coordonne l'activité des 74 centres de secours girondins,
- Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours,
- Protection des personnes, des biens et de l'environnement,
- Secours d'urgence aux victimes et évacuations,
- Sessions de sensibilisation à la gestion de crise pour les acteurs, accompagnement en REX.



### Le Département

Sources : Institut des Risques Majeurs (IRMa Grenoble), Association des maires de Gironde (AMG) et Préfecture  
\* liste non exhaustive  
\*\* la gendarmerie intervient en zones rurales et périurbaines, la police en agglomérations

### La gendarmerie (ou la police)\*\*

- 56 brigades girondines : le commandant de brigade est l'interlocuteur du maire au quotidien,
- 7 compagnies : le commandant de compagnie intervient si la crise s'étend sur plusieurs communes avec renforts,
- Le 17 : un opérateur donne les informations et répond aux questions,
- Sensibilisation et formation aux risques, aux bonnes pratiques pour les acteurs,
- Déviations, évacuations, neutralisations d'individus, plaintes...



### Associations agréées de sécurité civile

- Doit s'informer sur les risques auxquels elle est exposée,
- Respecter les réglementations d'urbanisme,
- Se conformer aux consignes d'alertes en cas de gestion de crise.



# Pierre l'évacuation solidaire

**Pierre Neyret, bientôt 91 ans, vit seul dans un petit appartement de plain-pied aux Sycomores, résidence pour personnes âgées à Saint-Symphorien. En juillet 2022, les fumées provoquées par les incendies tout proches, forcèrent à évacuer préventivement les résidents vers Langon. Pierre faisait partie du voyage.**

Pierre n'a pas froid aux yeux. Ancien militaire de l'Armée de l'Air, atterri à la Base de Mérignac en 1963, il n'a plus quitté la Gironde. « Passionné par les abeilles, je suis devenu apiculteur à Saint-Symphorien, et vendais du miel en gros. Mais je faisais aussi les marchés, pour le contact ! » sourit-il. Armé de ses deux cannes, Pierre chemine encore quotidiennement vers la place du village, pour rencontrer les gens et partager sa connaissance des plantes avec lesquelles il se soigne : « Je suis conservé ! » lance-t-il en riant. À deux heures du matin, quand l'employé de la commune a frappé à sa porte, il n'a pas hésité un instant : « J'ai pris mon bâise-en-ville et suis parti. »

## Protection des personnes

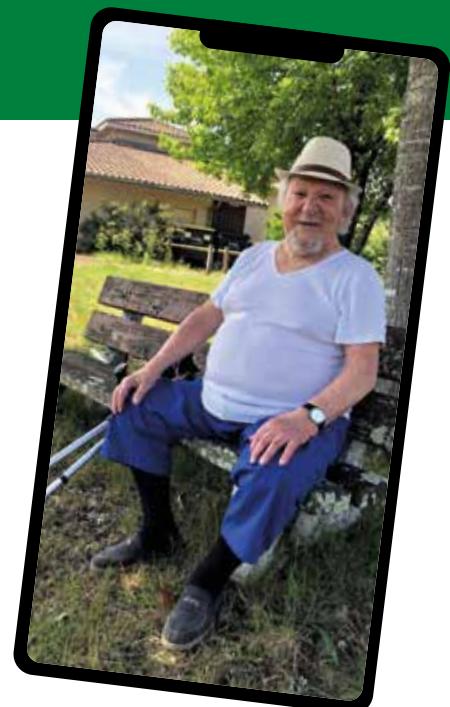
« Les médicaments dans ma sacoche, » dit-il plus sérieusement, « je suis monté dans l'ambulance de la Sécurité civile. Nous étions surpris par la situation mais les fumées arrivaient, il fallait partir ! La peur n'existe pas, on la crée et je me suis senti protégé. » Direction le gymnase du Collège Toulouse-Lautrec à Langon, où Pierre restera une semaine. Sur place, Croix rouge, bénévoles, infirmières, auxiliaires de vie du CIAS, élus, agents municipaux et médico-sociaux du Pôle territorial des solidarités du Département, tous étaient sur le pont pour accueillir les évacués arrivés en masse. « Les gens déprimaient pour leur maison ou leurs animaux restés chez eux. C'était la fin et la misère du monde... Mais tous ont compris que c'était pour leur protection. Lit de camp et repas simples, je n'ai manqué de rien. Il y avait même une bonne ambiance, » ajoute-t-il, l'air

mutin. Jérôme Guillem, maire de Langon, passait chaque jour, apportait des croissants et rassurait. La commune nourrissait les pompiers, centralisait les dons, et les pharmacies fournissaient les produits d'hygiène.

## « Je me suis senti protégé... »

## Étroite coopération

Alexandra Barbeau, responsable du Pôle seniors de la CDC du Sud-Gironde, était la cheville ouvrière des soins à domicile et des portages de repas aux personnes âgées ayant refusé l'évacuation. Elle explique : « Nous avons coopéré étroitement avec Catherine Dusseau, médecin Autonomie au Pôle territorial, mis en place le lien avec le CLIC, recensé les habitants restés seuls à domicile, assuré le passage de l'évaluatrice pour jauger leur autonomie et leurs besoins. Nous avons aussi pris en charge les difficultés psychologiques, fait renouveler les ordonnances, coordonné et orienté vers les familles d'accueil et les Ehpad, souvent complets. » Un véritable travail de proximité entre les acteurs locaux et le Département, à sa place de maillon solidaire. Catherine Dusseau, émue, précise : « Nous avons parfois dû prêter assistance aux personnes âgées sur le trottoir lorsqu'elles attendaient un placement ; le centre ne recevant pas les personnes en perte d'autonomie. Des moments jamais vécus... Pierre les a surmontés mais pour certains, ils restent douloureux. Nous travaillons



à un système de coordination plus sophistiqué avec les communes qui doivent considérer les personnes vulnérabilisées, pendant, mais aussi avant, et après la crise. » Car il y a le retour à la maison avec un sac de produits de première nécessité pour tenir quelques jours... Puis, la reprise du quotidien rythmé par le réconfort des aides à domicile.

☞ [gironde.fr/incendies](http://gironde.fr/incendies)

## Contacts

### Pôle seniors

**Centre intercommunal d'action social (CIAS)**

**CDC du Sud-Gironde**

📞 05 56 25 85 55

✉️ poleseniors.accueil@cdcsudgironde.fr

☞ cdcsudgironde.fr

### Pôle territorial des solidarités du Sud-Gironde

📞 05 56 63 62 20

☞ gironde.fr/maisons-solidarites